

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE DE MESSAMENA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MESSAMENA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021 DU 16 FEV 2021

Pour la réhabilitation de certaines routes communales dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot N° ____.

Financement : Crédits Transférés de l'Etat BIP MINADER – MINTP Exercice 2021.

1. Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de Messamena, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour la réhabilitation de certaines routes communales dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. Lot N° ____.

2. Consistance des travaux:

Les travaux comprennent les corps d'états suivants dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux de Terrassements ;
- Assainissement-Drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

4. Délai d'exécution:

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

5. Allotissement :

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :

N° de Lot	Structure/Localité	Montant	Imputation budgétaire
1	Réhabilitation de la Route Communale BLANDJOCK – MBA – KA - NORD	70 000 000	36468016412282811225002
2	Réhabilitation de la Piste Agricole BELAY – NEMEYONG II	30 000 000	30393016412282811225001

6. **Coût prévisionnel des travaux:**

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

N° de Lot	Structure/Localité	Montant
1	Réhabilitation de la Route Communale BLANDJOCK – MBA – KA - NORD	70 000 000
2	Réhabilitation de la Piste Agricole BELAY – NEMEYONG II	30 000 000

7. **Financement:**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés de l'Etat BIP MINADER – MINTP (BIP) Exercice 2021.

8. **Cautionnement provisoire (garantie de soumission):**

Les offres devront être accompagnées pour chaque lot postulé d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de **un millions quatre cent mille (1 400 000) FCFA** pour le lot n° 01, d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** pour le lot n° 02 établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres ²²² par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Messamena, au Service Technique de ladite Mairie, **Tél : 697 98 00 14/663 31 54 14**, sise à Messamena, dès publication du présent avis.

10. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services Technique de la Commune de Messamena, **Tél : 697 98 00 14/663 31 54 14**, sise à Messamena, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Messamena, d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

11. **Remise des offres:**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **Sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir au Services Technique de la Commune de Messamena, **Tél : 697 98 00 14/663 31 54 14**, au plus tard le **31 MARS 2021** à **12heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** N° 005/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021

DU **19 6 FEV 2021** POUR LA REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES
DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE
L'EST. LOT N° ____.

Financement : CREDITS TRANSFERES DE L'ETAT BIP MINADER – MINTP EXERCICE 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

12. **Recevabilité des offres:**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des offres:

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, dans la salle des Actes de la Mairie de Messamena, le **31 MARS 2021** à **13 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation:

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48 heures;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Absence de la caution de soumission.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de dix-neuf (19) critères sur vingt-neuf (27) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Non présentation ou présentation non conforme des quantités et coûts des matériaux clés dans plus de 10% des Sous-Détails des prix unitaires quantifiés.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a. Attestation de visite du site **un (01) critère** ;
- b. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **Douze (12) critères** ;
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **neuf (09) critères** ;
- d. Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères** ;
- e. Méthodologie, Organisation et planning **un (01) critère** ;
- f. Chiffre d'Affaires de l'Entreprise sur **un (01) critère** ;
- g. Attestation de solvabilité financière de quarante millions (40 000 000) FCFA pour le lot N° 01 et dix millions (10 000 000) F CFA pour le lot N° 02 ou plus pour un lot, délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des finances sur **un (01) critère**.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « (19) critères 27 » seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Durée de validité des offres:

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Attribution de la lettre-commande/Marché:

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

Il peut être **attribué deux (02) lots** à un même soumissionnaire. Pour l'attribution des lots, le soumissionnaire devra disposer en plus des moyens prévus pour l'exécution des travaux d'un lot, du personnel et du matériel ci-après :

- un deuxième chef de chantier remplissant les mêmes critères que le premier;
- une attestation de solvabilité financière de **quarante millions (40 000 000FCFA)** pour le lot N° 01 et de **dix millions (10 000 000FCFA)** pour le lot N° 02 délivrée par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances.

17. Renseignements complémentaires:

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena.

Messamena, le 19 FEV 2021

Le Maire de la Commune de Messamena.

Autorité Contractante

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN
- ✓ ARMP/EST ;
- ✓ SOPECAM ; »
- ✓ PDT/CIPM-MNA ;
- ✓ CHRONOS - AFFICHAGE ;



Serge Alfred
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)